

7.0 crédits

45.0 h

Enseignants:	Platten Isabelle (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Impôt des sociétés -- Assiette de l'impôt et calcul - Principes généraux ' Personnes morales assujetties - Bénéfices imposables -- Assiette de l'impôt - Les résultats réservés - Les dépenses non admises - Dividendes et bénéfices immunisés - Traitement des pertes -- Calcul de l'impôt Impôt des personnes physiques -- L'assiette de l'IPP -- La famille -- La fiscalité immobilière -- La fiscalité mobilière -- L'exercice de l'activité professionnelle -- La cessation d'activité
Acquis d'apprentissage	Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable : -- De résoudre sur le plan fiscal la plupart des problèmes rencontrés par les personnes physiques et les sociétés dans le cadre de leurs activités habituelles -- D'optimiser leurs situations fiscales dans ces cas simples <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen écrit
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral
Bibliographie :	La pratique de l'impôt des sociétés ; nouvelle déclaration exercice d'imposition 2007 ; Y. Dewael, E.C.P. Ed., 2007 Les personnes physiques et l'impôt Editions Anthemis
Cycle et année d'étude: :	> Année d'études préparatoire au master en sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable (horaire décalé)

Faculté ou entité en charge:	BLSM
------------------------------	------